

## NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

---

### Présentation générale – éléments d'explication et d'analyse financière

Les crédits ouverts au budget tiennent compte des éléments de contexte et des hypothèses d'évolution présentés dans le rapport d'orientation budgétaire du 27 février 2023.

Depuis cette date les principales recettes ont été notifiées à la commune en ce qui concerne la fiscalité ainsi que les dotations d'Etat.

Les seuls chiffres portés au budget et reposant sur des hypothèses de recettes sont ceux repris aux chapitres 013, 70,77. En matière de fiscalité le principal poste de recettes est certain selon les bases notifiées. La recette liée aux taxes additionnelles sur les droits de mutation, essentiellement conjoncturelle dépend du marché immobilier depuis le dernier trimestre 2022.

En matière de dépenses de fonctionnement, les crédits portés au budget reprennent l'ensemble des dépenses obligatoires résultant de l'activité normale des services ainsi que des éléments de variation et hypothèses explicitées lors du débat d'orientation budgétaire et rappelés pour l'essentiel ci-dessous :

Sur l'exercice 2023 comme le résumant les tableaux ci-dessous, nous assistons sur l'exercice à une modification de la structure des dépenses et recettes de fonctionnement.

Elles sont consécutives aux modifications dans l'organisation des services (DSP crèche, réorganisation du tennis) qui induisent un basculement de volumes de crédits du chapitre 012 vers le chapitre 011 ou le chapitre 67.

Elles tiennent compte de la hausse d'activité des services : Restauration scolaire, école de musique et refuge animalier ; mais aussi de l'intégration au budget des charges liées au nouveau patrimoine (salles d'activités municipales et maison de santé).

Enfin elles tiennent compte de l'important coût induit par l'absentéisme sur la masse salariale qui atteint un pic en raison d'une pyramide des âges vieillissante imposant de nombreux reclassements.

**Budgétairement**, l'exercice 2023 présente un risque de fragilisation de la situation financière, avec notamment une baisse de l'épargne nette. S'agissant de prévisions à ce stade, la vigilance sera donc de mise durant l'année, notamment en matière d'économies et d'optimisation des recettes afin de préserver un bon autofinancement identique ou supérieur aux années passées.

**Les principaux tableaux et commentaires qui sont présentés dans les pages suivantes, portent sur les dépenses et recettes réelles attendues.** Les opérations et mouvements d'ordre entre sections qui impactent le budget, pour des volumes importants, résultent de l'application des normes comptables et ne peuvent donner lieu à des ajustements par l'assemblée délibérante.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>		
	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	11 791 089,55	11 380 409,25
+		+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
<b>E</b>	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 410 680,30
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		11 791 089,55	11 791 089,55

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
<b>V</b>	<b>O</b>		
<b>T</b>	<b>E</b>		
	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	5 723 580,03	3 330 826,72
+		+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	1 281 386,77	244 439,00
<b>E</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 3 429 701,08
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		7 004 966,80	7 004 966,80

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>18 796 056,35</b>	<b>18 796 056,35</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

# LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

## Les masses budgétaires (dépenses et recettes réelles de fonctionnement)

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Recettes de fonctionnement</b>	11 049 471	10 346 873	10 445 605	10 360 012	11 096 058	10 619 170	9 885 744	10 963 383	11 079 696	10 758 039
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	9 596 708	8 574 122	8 497 662	9 315 766	10 172 345	9 545 092	9 226 932	9 576 817	9 651 873	9 808 681
<i>dont intérêts de la dette</i>	320 486	300 167	275 752	232 809	230 492	208 058	187 500	168 952	148 947	140 312
<b>Recettes d'investissement</b>	2 648 203	2 735 604	1 304 168	3 756 524	2 315 609	2 582 174	4 359 186	6 511 463	3 504 830	1 592 858
<i>dont emprunts souscrits</i>	0	0	0	17 715	0	0	1 000 000	0	0	0
<b>Dépenses d'investissement</b>	3 470 158	3 887 826	3 299 836	5 612 818	3 984 779	7 390 785	5 066 624	6 500 864	3 576 144	6 382 596
<i>dont capital de la dette</i>	621 368	626 615	640 953	644 569	713 779	719 560	738 643	754 528	768 738	783 367
<i>dont P.P.I</i>	2 848 564	3 260 562	2 657 150	4 260 574	3 222 929	6 453 859	4 306 589	4 882 306	2 635 491	3 671 391

## Soldes financiers

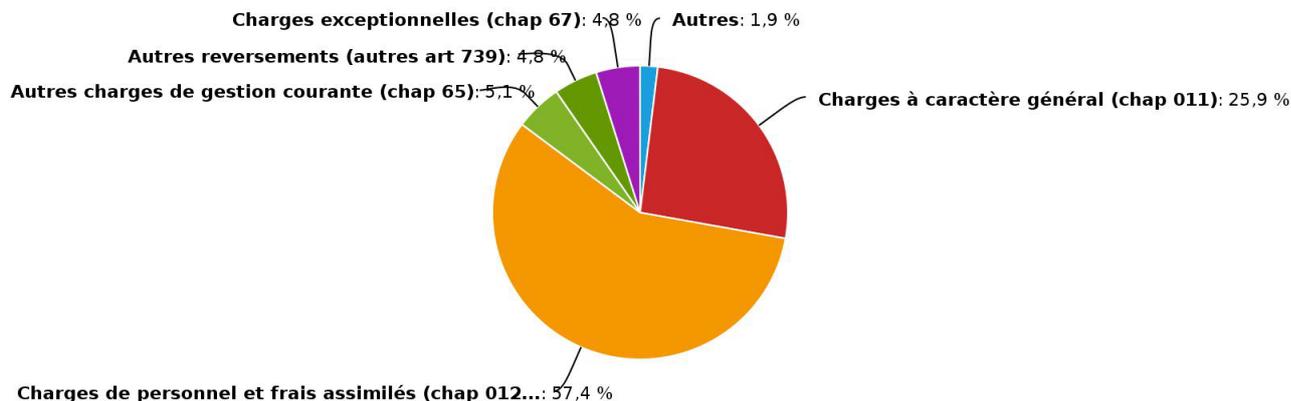
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Epargne de gestion	588 569	2 072 418	2 218 396	1 277 056	1 154 206	1 281 470	841 878	1 547 045	1 439 100	949 358
Epargne brute	268 083	1 772 251	1 942 644	1 044 247	923 714	1 073 413	654 378	1 378 093	1 290 152	809 045
Epargne nette	-353 285	1 145 636	1 301 690	399 678	209 935	353 852	-84 265	623 565	521 414	25 678

## Endettement

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Encours au 31 décembre	9 401 258	8 774 643	7 537 128	7 867 785	7 167 083	6 432 376	6 695 802	5 941 503	5 172 969	4 389 601
Ratio de désendettement	35,1 ans	5 ans	3,9 ans	7,5 ans	7,8 ans	6 ans	10,2 ans	4,3 ans	4 ans	3,5 ans
Emprunt	0	0	0	17 715	0	0	1 000 000	0	0	0

**Voici en pourcentage des dépenses réelles de fonctionnement la ventilation des dépenses prévues au budget 2023 :**

**Dépenses de fonctionnement**



Dans le rapport d'orientation budgétaire du 27 février dernier le niveau des dépenses réelles de fonctionnement a été estimé à autour de 9 400 000 euros (page 37 du rapport). Il s'agit d'une prévision d'exécution, le budget prévoit des volumes supérieurs par sécurité.

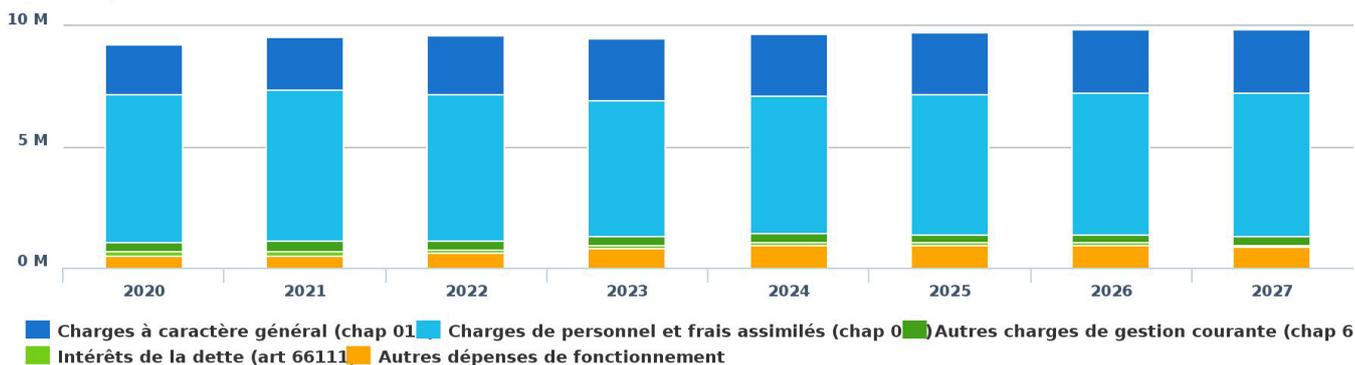
A cette occasion il avait été exposé la forte augmentation des dépenses à caractère général en 2022 et la poursuite de cette tendance en 2023 en rupture avec la période antérieure au COVID19 caractérisée par la stabilité des dépenses courantes. L'explosion de l'inflation portant sur les denrées, l'énergie et les services va se poursuivre sur l'exercice, alors qu'en même temps croissent les besoins d'accueil des services liés à l'accroissement de la population éguillenne.

Les grands équilibres financiers seront respectés (Capacité d'Autofinancement et soutenabilité de la dette) alors que le volume des dépenses de fonctionnement par habitant diminue.

Le graphique ci-dessous permet de constater l'évolution des postes principaux de dépenses sur la durée, notamment les charges à caractères général et charges de personnel des chapitres 011 et 012.

**Dépenses de fonctionnement**

Budget Principal > BUDGET 2023



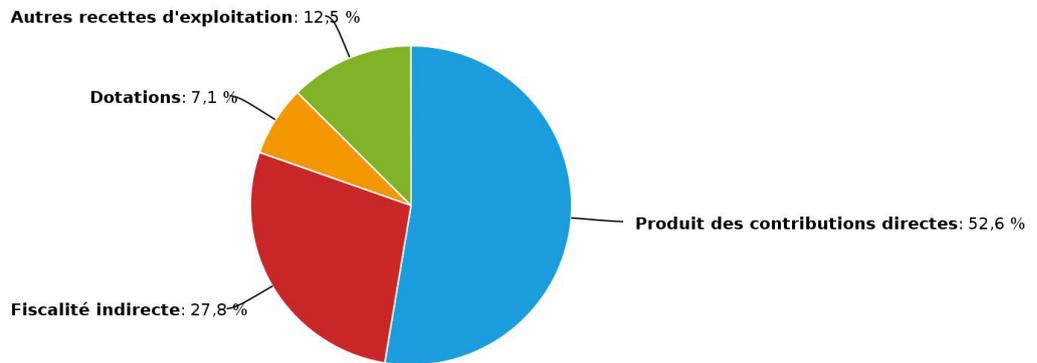
Il est à noter que la part des dépenses de personnel sur le total des dépenses réelles de fonctionnement recule fortement à 57% sur le budget 2023.

Malgré l'ensemble des contraintes subies par la commune et notamment la hausse de la population ainsi que de l'activité des services le volume global des dépenses de fonctionnement reste stable sur une longue durée.

Cela confirme la bonne maîtrise des dépenses par la municipalité.

**Voici en pourcentage des recettes réelles de fonctionnement comment seront ventilées les recettes budgétaires de l'année 2023 :**

**Recettes de fonctionnement**



Après deux années 2020 et 2021 atypiques du point de vue budgétaire, l'année 2022 a été une année conforme aux tendances de long terme avec une lente progression des recettes.

Cette progression est due à la hausse du produit fiscal et des ressources propres liées aux activités des services, compensées par une contraction des dotations d'Etat.

Sur l'année 2023, les recettes courantes baissent sous l'effet de l'externalisation de la gestion des crèches, malgré la hausse de la fiscalité liée à la forte hausse des bases taxables.

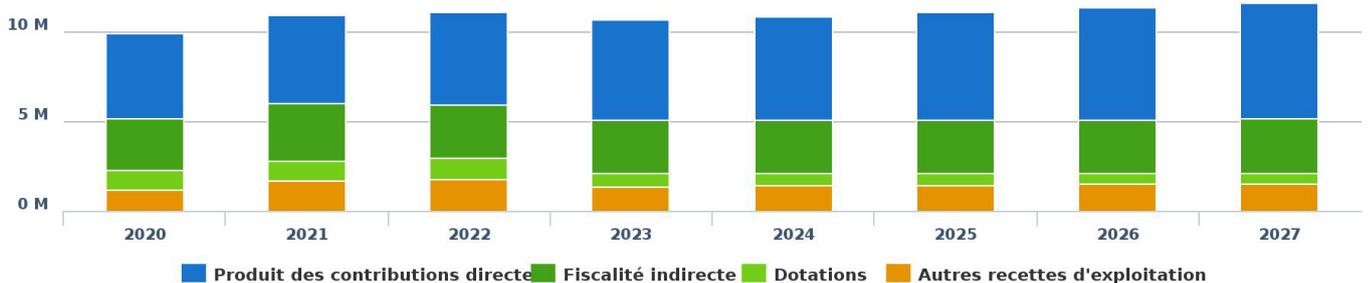
Enfin les revenus des services connaissent une nette amélioration liée à l'actualisation de tous les tarifs communaux décidée en 2022 et l'optimisation de la gestion du patrimoine (locations).

En volume global il s'agit d'un retour à la moyenne des années précédentes (2018 mis à part en raison de la comptabilisation de recettes exceptionnelles sur l'exercice et 2020 en raison du COVID).

**Recettes de fonctionnement**

Budget Principal > BUDGET 2023

15 M



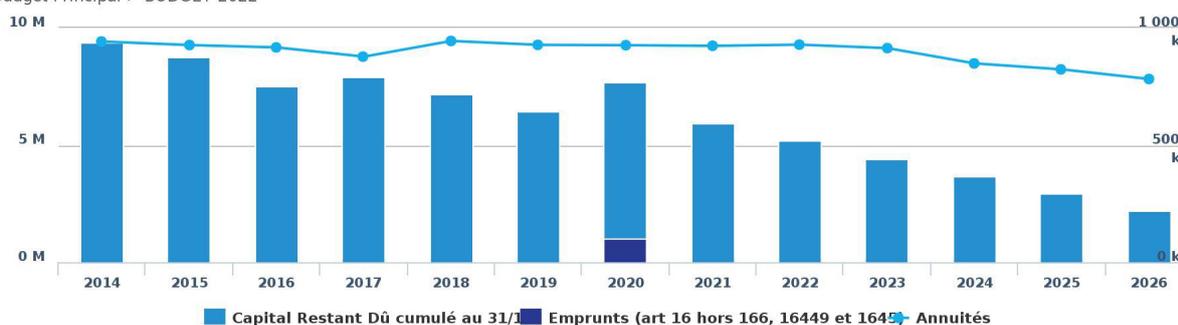
**Avant de présenter les chiffres par niveau de vote chapitre et opération, voici un résumé des éléments d'explication qui reprennent les principales hypothèses exposées dans le rapport d'orientation budgétaire présenté lors du dernier conseil municipal.**

## Section de fonctionnement budget général – éléments d'explication

- Chapitre 011** : charges à caractère général : L'enveloppe est proposée au vote cette année avec une enveloppe fixée à 2 548 414,13 euros ajustée par rapport au réalisé de l'année 2022. Ce budget permet de tenir compte des forts aléas et notamment de l'inflation évoquée dans le rapport d'orientation budgétaire. L'envolée des coûts de l'énergie en 2022 a un impact sur l'ensemble des contrats de prestation de service. Par ailleurs le renouvellement de plusieurs contrats d'entretien (cantonnerie, maintenance éclairage, éclairage Noël), et le retour de la compétence pluvial à la commune (48 000 euros de dépenses) engendreront une augmentation des budgets d'intervention des services techniques. Le poste alimentation connaîtra cette année probablement une nouvelle augmentation.
- Chapitre 012** : Le montant des charges de personnel est estimé à 5 650 000 en net retrait par rapport à au budget et au réalisé de l'année 2022. Ce montant tient compte des effets de la DSP sur les crèches qui débudgétise une large partie de la masse salariale liée à ces équipements. Seules subsistent des cotisations patronales acquittées par la commune et remboursées par le délégataire.  
  
 Par ailleurs, l'absentéisme évoqué plus haut et les hausses de cotisations, ainsi que le recrutement de cadres sur l'exercice 2023 ont un impact budgétaire et minorent une partie de la baisse induite par la DSP. A ces faits s'ajoute le l'estimation du glissement vieillesse technicité, hausse mécanique de la masse salariale à effectifs constants, qui est prévue à 1,5% minimum par an et porte sur la masse salariale.
- Chapitre 65** : Le chapitre est budgétisé cette année à la hausse. Les indemnités élus varient avec la hausse de l'indice de la fonction publique. Une enveloppe de 40 000 euros est provisionnée à la demande du trésorier municipal afin de procéder à des admissions en non-valeur de titres irrécouvrables (constatation de pertes sur recettes). La subvention au CCAS reste fixée à 45 000 euros pour tenir compte de la réalité des demandes d'aides; le montant des subventions aux associations est identique à 2022 soit 70 000 euros.
- Chapitre 66** : le montant inscrit à la baisse par rapport à 2022 reflète le désendettement de la commune.

### Capital restant dû au 31/12 et annuité de la dette

Budget Principal > BUDGET 2022



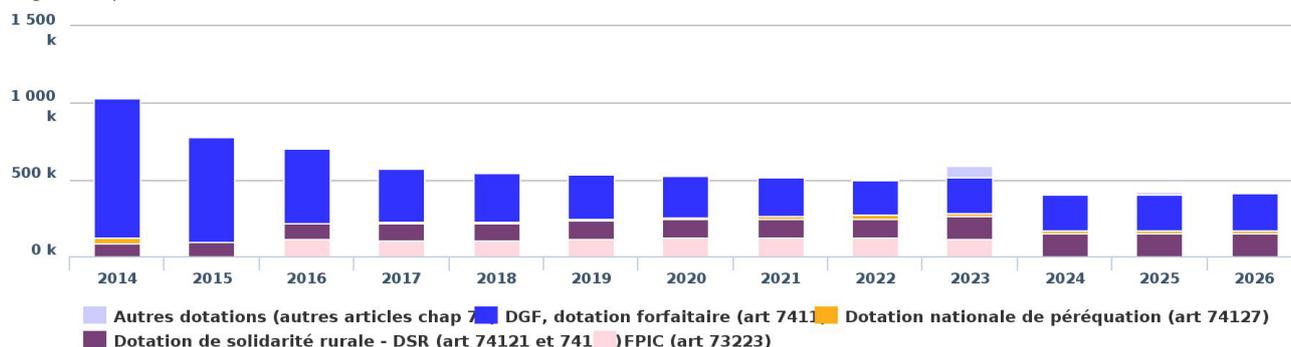
- Chapitre 67** : le chapitre est budgétisé à 474 061,18 euros. Il s'agit d'un poste nouveau qui retrace les subventions versées au délégataire de service public ; ainsi qu'au budget annexe photovoltaïque afin de permettre son équilibre budgétaire. Les autres dépenses du chapitre sont des crédits d'ordre budgétaire, qui permettent des régularisations comptables ou juridiques par passation d'écritures d'annulation sur exercices antérieurs.
- Chapitre 042** : le chapitre comprend des prévisions donnant lieu à des écritures d'ordre non budgétaire. Il s'agit des dotations aux amortissements et provisions ; Le montant des amortissements est réglé sur les normes comptables et durées fixées par délibérations du conseil municipal. Une enveloppe est inscrite cette année pour la première fois en provisions afin de tenir compte de provisions réglementées portant sur les créances douteuses et l'existence de risques contentieux. Le montant total du chapitre est de 1 982 407,72 et donne lieu à une contrepartie identique en recette d'investissement.

## Eléments d'explications en recettes :

- **Chapitre 013** : le montant des prévisions prévoit une légère baisse en raison de la régularisation de plusieurs situations individuelles donnant lieu jusqu'en 2022 à des remboursements importants.
- **Chapitre 70** : les prévisions sont ajustées sur l'hypothèse de l'actualisation des tarifs, et sont en baisse par rapport à 2022 en raison de la DSP sur les crèches municipales (de 1 275 000 à 1 056 300 euros)
- **Chapitre 73** : le montant des contributions directes est estimé à 8 613 649 euros pour tenir compte de la forte hausse des bases de taxe foncière, la mise en place de la majoration sur les résidences secondaires (92 000 euros) et la nouvelle dotation de solidarité communautaire.
- **Chapitre 74** : Le chapitre est estimé à 805 570 euros en forte baisse, malgré la stabilisation de la dotation globale de fonctionnement, ainsi que le reversement du FPIC qui devrait se terminer en 2024. Cette année est marquée par le versement de dotations exceptionnelles liées au recensement, à la mise en place du dispositif de recueil pour les titres sécurisés, ainsi qu'à une dotation biodiversité liée à la gestion par la commune d'une grande surface de forêts classées en Natura 2000.

### Dotations et péréquations

Budget Principal > BUDGET 2023



- **Chapitre 75** : Les revenus du patrimoine (locations) sont estimés à la hausse à 177 500 euros par application des coefficients de revalorisation des baux existants. Aucune modification des bases n'étant prévue dans l'année avant l'ouverture prochaine de la Maison de Santé.
- **Chapitre 77** : 25 000 euros sont inscrits à ce chapitre les produits exceptionnels attendus suite à des encaissements imprévus ou des remboursements d'assurance. Le produit des cessions d'actif ne peut être budgétisé mais sera comptabilisé automatiquement à ce chapitre.
- **Chapitre 042** : il s'agit essentiellement d'opérations d'ordre de transfert au compte de résultat de l'amortissement des subventions d'équipement perçues et des travaux effectués en régie.

**Le montant des dépenses et recettes de fonctionnement est arrêté en équilibre à la somme de 11 791 089,55 euros en baisse globale de 800 000 euros par rapport à l'exercice précédent et compte tenu du report à nouveau créditeur de 410 680,30 euros**

## Section d'investissement budget général – éléments d'explication

L'équilibre prévisionnel de la section s'établit à 7 004 966,80 euros.

Il repose sur le plan d'investissement et de financement présentés au ROB 2023 du 27 février.

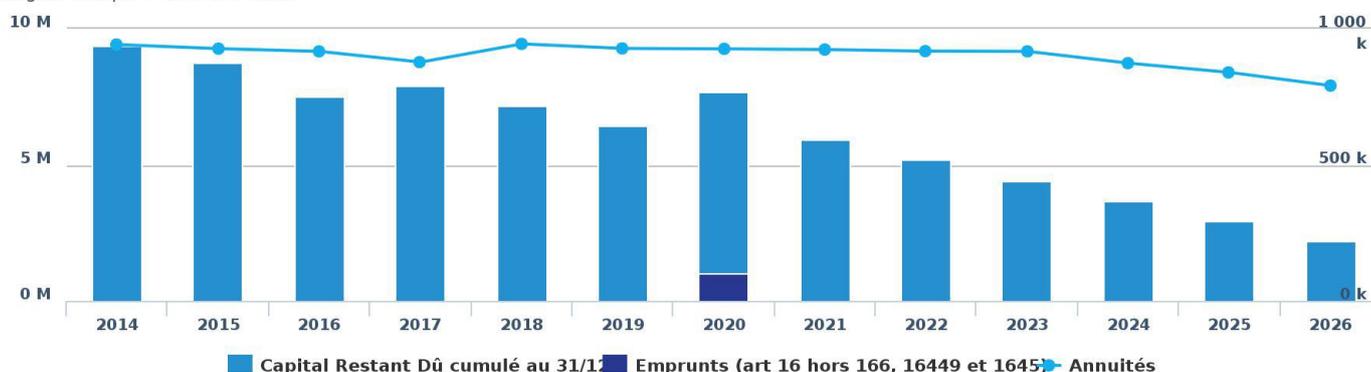
La section comprend en plus des crédits nouveaux, 244 439,00 euros de crédits de report en recettes et 1 281 386,77 euros de crédits de reports en dépenses au titre des Restes à Réaliser 2022. Ces crédits s'additionnent aux crédits nouveaux au budget primitif. Tous ces éléments sont décrits en détail dans les extraits du budget présentant les montants par niveau de vote dans les pages ci-après.

Le plan pluriannuel d'investissement fait donc état 3 671 391,34 euros de crédits ouverts par opérations individualisées. En plus de ces crédits, des chapitres non individualisés sont ouverts pour retracer les dépenses ne faisant pas l'objet d'opérations pluriannuelles.

- **Chapitre 20** : Ces dépenses sont provisionnées à hauteur de 60 000 euros et concerneront des études techniques notamment urbaines qui ne sont pas encore rattachées à une opération d'investissement, ainsi que les acquisitions de licences et logiciels.
- **Chapitre 21** : Ces dépenses prévues pour 250 000,00 euros concernent les acquisitions de matériels, outillages, renouvellement du parc auto, les travaux annuels la signalisation routière, l'informatique, les aménagements de terrains et travaux forestiers.
- **Chapitre 23** : Ce chapitre provisionné à hauteur de 300 000,00 euros concerne les travaux pluriannuels sur le patrimoine, notamment la rénovation, la réalisation de la mise aux normes de l'éclairage public, les mises aux normes thermiques et l'étanchéité des bâtiments (hors opérations) et l'aménagement des parcs et jardins.
- **Opérations individualisées** : elles sont décrites ci-dessous dans le tableau de vote pour 2 554 000 euros de crédits nouveaux.
- **Chapitre 16** : remboursement du capital de la dette. 786 619,26 euros sont provisionnés, en légère augmentation par rapport à 2022 en raison de l'évolution de la structure de la dette dont la maturité progresse.  
L'annuité de la dette reste globalement identique aux années précédentes.

### Capital restant dû au 31/12 et annuité de la dette

Budget Principal > BUDGET 2023



- **Chapitre 45** : il s'agit des dépenses réalisées sous mandat. A ce jour et en fonction des travaux à réaliser en vertu des conventions de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage, 1 193 070,55 euros de crédits sont ouverts au budget pour l'entrée de ville rue d'Aix et l'entrée de ville « RD 18-les Plantiers ».
- **Chapitre 040** : Ce chapitre comprend l'amortissement obligatoire des subventions transférables au compte de résultat, selon les règles de dépréciation des actifs et passifs au bilan de la commune. Il comprend aussi les travaux effectués en régie et immobilisés. Il est la contrepartie des crédits ouverts au chapitre 042 en section de fonctionnement, pour un montant de 622 370,25 euros.

**Globalement le volume de l'investissement prévu reste supérieur à la moyenne des communes de même strate et est arrêté à 7 004 966,80 euros.**

---

#### **Recettes d'investissements du budget général :**

Les recettes de la section d'investissement reflètent des décisions stratégiques de la municipalité : demandes de subvention, recours à l'endettement, la mobilisation de l'épargne et affectation du résultat antérieur.

- **Chapitre 10** : 739 000 euros répartis entre 409 000 euros de FCTVA (estimés) et 350 000 de taxe d'aménagement (d'après les moyennes transmises par la Métropole). Il n'y a pas d'affectation du résultat antérieur au budget primitif.
- **Chapitre 13** : 604 419,00 euros correspondent au montant des subventions notifiées à la commune à cette date à savoir un FDAL signé avec le département en décembre 2022 ainsi que 4 travaux de proximité, ainsi qu'une demande de versement à 232 000 euros déposées à la Métropole au titre du contrat CCPD avec le conseil de territoire du Pays d'Aix.
- **Chapitre 165** : Ce chapitre prévoit le versement d'une caution liée aux locations communales.
- **Chapitre 040** : ce chapitre comprend les dotations aux amortissements techniques qui sont la contrepartie des dépenses prélevés sur la section de fonctionnement par le biais du chapitre 042, ainsi que des crédits ouverts pour provisions sur risques soit 1 982 407,72 euros.

**Le montant total des recettes d'investissement de la section est arrêté à 7 004 966,80 euros.**

**L'équilibre de la section est assuré par le report à nouveau créditeur de 3 429 701,08 euros évoqués lors du vote du compte administratif et du compte de gestion.**

## Les dépenses prévues au Plan Pluriannuel d'Investissement :

Il s'agit des opérations décrites dans l'état III B1 de la maquette budgétaire disponible en consultation :

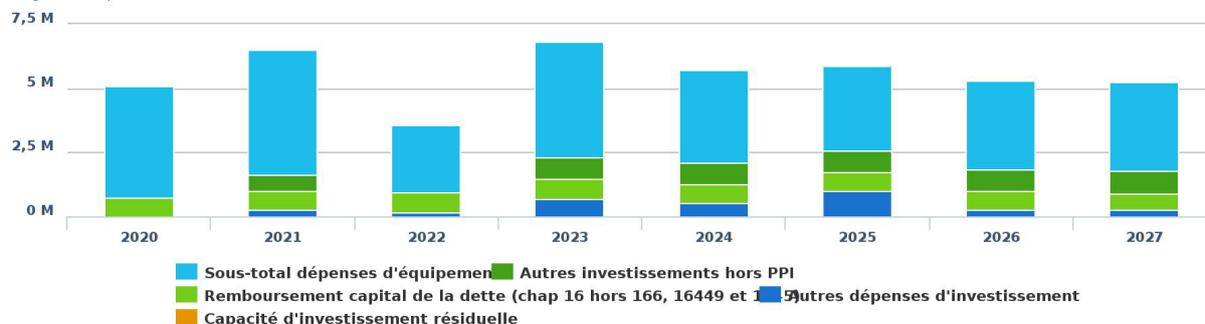
			
		<b>BUDGET PRIMITIF</b>	
Opérations/travaux	RAR 2022	CREDITS NOUVEAUX 2023	BP + RAR
1503 HOTEL DE VILLE	169 361,63	50 000,00	219 361,63
1504 SALLE MULTI ACTIVITE	36 361,63	-	36 361,63
1602 CARREFOUR RD 17 BD URBAIN	151 971,73	-	151 971,73
1605 MAISON DES ARTS	102 736,40	-	102 736,40
1902 CIMETIERE (Chapelle et confortement)	15 389,12	-	15 389,12
1905 GROUPE SCOLAIRE CROS	59 829,06	30 000,00	89 829,06
1909 ESPACE DUBY	57 600,00	30 000,00	87 600,00
1912 ALSH ST MARTIN	61 992,15	350 000,00	411 992,15
2003 CENTRE ANCIEN - OP FACADES	17 329,62	40 000,00	57 329,62
2004 AIRE DE LOISIR-PARC PAYSAGER	104 514,00	50 000,00	154 514,00
2005 LES JALASSIERES	6 624,00	-	6 624,00
2007 CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL	-	50 000,00	50 000,00
2102 SKATE PARC	-	20 000,00	20 000,00
2201 VOIRIE 2022	17 526,00	-	17 526,00
2203 TERRAIN DE FOOT	-	50 000,00	50 000,00
2204 MSP	307 156,00	1 824 000,00	2 131 156,00
2206 OPTIMISATION ECLAIRAGE PUBLIC	9 000,00	30 000,00	39 000,00
2303 GROUPE SCOLAIRE III	-	30 000,00	30 000,00
<b>TOTAL DES OPERATIONS INDIVIDUALISEES</b>	<b>1 117 391,34</b>	<b>2 554 000,00</b>	<b>3 671 391,34</b>

Globalement, le montant des dépenses d'investissement renoue en 2023 avec les niveaux des années 2019 et 2022, tout en restant dans un volume « soutenable » permettant l'autofinancement total sans emprunt de l'ensemble des investissements prévus.

Ce niveau exceptionnel est dû à l'apport des deux opérations sous mandat budgétisées à hauteur d'1 100 000 de crédits nouveaux en 2023 et financées par le conseil de territoire du pays d'Aix.

### Dépenses d'investissement

Budget Principal > BUDGET 2023



Il est proposé au conseil municipal de procéder au vote du budget primitif 2022 de la commune, par chapitre et opération.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 600 000,00	0,00	2 548 414,13	0,00	2 548 414,13
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 200 000,00	0,00	5 650 000,00	0,00	5 650 000,00
014	Atténuations de produits	492 537,00	0,00	489 482,00	0,00	489 482,00
65	Autres charges de gestion courante	471 610,00	0,00	506 412,00	0,00	506 412,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>9 764 147,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 194 308,13</b>	<b>0,00</b>	<b>9 194 308,13</b>
66	Charges financières	160 000,00	0,00	140 312,52	0,00	140 312,52
67	Charges exceptionnelles	80 300,00	0,00	474 061,18	0,00	474 061,18
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>10 104 447,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 808 681,83</b>	<b>0,00</b>	<b>9 808 681,83</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	203 238,78		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 128 737,52		1 982 407,72	0,00	1 982 407,72
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 331 976,30</b>		<b>1 982 407,72</b>	<b>0,00</b>	<b>1 982 407,72</b>
<b>TOTAL</b>		<b>12 436 423,30</b>	<b>0,00</b>	<b>11 791 089,55</b>	<b>0,00</b>	<b>11 791 089,55</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>11 791 089,55</b>
--	----------------------

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	110 000,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 275 000,00	0,00	1 056 300,00	0,00	1 056 300,00
73	Impôts et taxes	8 202 142,00	0,00	8 613 649,00	0,00	8 613 649,00
74	Dotations et participations	1 208 078,00	0,00	805 570,00	0,00	805 570,00
75	Autres produits de gestion courante	175 000,00	0,00	177 500,00	0,00	177 500,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>10 970 220,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 733 019,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 733 019,00</b>
76	Produits financiers	20,00	0,00	20,00	0,00	20,00
77	Produits exceptionnels	41 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>11 011 240,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 758 039,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 758 039,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	874 608,63		622 370,25	0,00	622 370,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>874 608,63</b>		<b>622 370,25</b>	<b>0,00</b>	<b>622 370,25</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 885 848,63</b>	<b>0,00</b>	<b>11 380 409,25</b>	<b>0,00</b>	<b>11 380 409,25</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>410 680,30</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>11 791 089,55</b>
--	----------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>1 360 037,47</b>
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	63 860,00	14 513,60	60 000,00	0,00	74 513,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	266 014,88	31 824,00	250 000,00	0,00	281 824,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	522 645,69	24 587,28	300 000,00	0,00	324 587,28
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>4 247 318,33</b>	<b>1 117 391,34</b>	<b>2 554 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 671 391,34</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>5 099 838,90</b>	<b>1 188 316,22</b>	<b>3 164 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 352 316,22</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	768 534,13	0,00	786 619,26	0,00	786 619,26
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	1 060,00	0,00	1 060,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	49 530,52	0,00	49 530,52
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>768 534,13</b>	<b>0,00</b>	<b>837 209,78</b>	<b>0,00</b>	<b>837 209,78</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (8)</b>	<b>1 277 976,30</b>	<b>93 070,55</b>	<b>1 100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 193 070,55</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>7 146 349,33</b>	<b>1 281 386,77</b>	<b>5 101 209,78</b>	<b>0,00</b>	<b>6 382 596,55</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	874 608,63	0,00	622 370,25	0,00	622 370,25
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>874 608,63</b>	<b>0,00</b>	<b>622 370,25</b>	<b>0,00</b>	<b>622 370,25</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>8 020 957,96</b>	<b>1 281 386,77</b>	<b>5 723 580,03</b>	<b>0,00</b>	<b>7 004 966,80</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 004 966,80</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	3 163 037,00	244 439,00	604 419,00	0,00	848 858,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>3 163 037,00</b>	<b>244 439,00</b>	<b>604 419,00</b>	<b>0,00</b>	<b>848 858,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	570 000,00	0,00	739 000,00	0,00	739 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>570 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>744 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>744 000,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 733 037,00</b>	<b>244 439,00</b>	<b>1 348 419,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 592 858,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	203 238,78	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 128 737,52	0,00	1 982 407,72	0,00	1 982 407,72
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**COMMUNE D'EGUILLES - COMMUNE D' EGUILLES - BP (projet de budget) - 2023**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	2 331 976,30		1 982 407,72	0,00	1 982 407,72
	<b>TOTAL</b>	6 065 013,30	244 439,00	3 330 826,72	0,00	3 575 265,72

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>3 429 701,08</b>
--	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>7 004 966,80</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)</b>	<b>1 360 037,47</b>
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 - RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 - DI 040*.